

## Réunion du Conseil d'Administration

Du Jeudi 9 mars 2023 à 14h30

Délibération n°2023-02

Objet : Contentieux en excès de pouvoir relatif aux élections professionnelles –  
Requête n° 2300843-4 - Habilitation de la Présidente

### Ont participé aux décisions

#### Collèges des communes affiliées

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SALAT, Mme NAYA, Mme JARNOLE, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. CADAS, Mme GONZALEZ, M. DURAND.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

#### Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : M. SAVIGNY.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

#### Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique

##### *Représentants des communes adhérentes*

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

##### *Représentants des établissements publics adhérents*

- administrateurs titulaires présents : M. ARSÉGUÉL.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

##### *Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne*

- administrateurs titulaires présents : Mme FLOUREUSSES, Mme VOLTO.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

## Contenu délibération

---

La Présidente informe les membres de l'assemblée que le syndicat SUD COLLECTIVITES TERRITORIALES 31 a engagé une action contentieuse en recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse (requête n° 2300843-4), notifiée à l'établissement le 15 février 2023.

Elle indique que cette action faisait suite à un recours gracieux par courrier en date du 12 décembre 2022, qui avait l'objet d'un rejet par ses soins en date du 14 décembre 2022.

La Présidente précise que le syndicat demande l'annulation pour excès de pouvoir de la décision du 14 décembre 2022 portant rejet du recours gracieux, ainsi que l'annulation des opérations électorales du 8 décembre 2022 en ce qui concerne le renouvellement des représentants du personnel en Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A auprès du CDG31.

Elle précise que le syndicat évoque notamment, à l'appui de sa requête, le fait que la liste présentée par le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT) aurait dû, selon lui, être déclarée comme irrecevable par le CDG31 en raison d'un prétendu non-respect du critère d'indépendance posé à l'article L. 211-1 du code général de la fonction publique.

La Présidente rappelle que la compétence relative aux actions en justice du CDG31, en demande comme en défense, appartient à l'assemblée délibérante, conformément aux dispositions du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion.

La Présidente propose qu'en application des dispositions précitées, le Conseil d'administration l'autorise à agir en justice et à prendre toutes dispositions utiles à la préservation des intérêts de l'établissement.

### Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'habiliter la Présidente à agir en justice et à prendre toutes dispositions utiles à la préservation des intérêts de l'établissement dans le cadre de l'action contentieuse en excès de pouvoir intentée par le syndicat SUD CT 31 (requête n° 2300843-4) visant à annuler les opérations électorales du 8 décembre 2022 en ce qui concerne le renouvellement des représentants du personnel en Commission administrative paritaire de catégorie A.

Fait à Labège,  
Le 9 mars 2023

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ